

- **Nom**
BIGNAUD-CHAL
- **Prénom**
Olivier
- **Adresse**
51, avenue Georges DUMAS - 87000 LIMOGES
- **Raison sociale**
Maison de l'Europe Centre Europe Direct Limousin

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Quelle citoyenneté européenne?
- **Description de l'activité**
En s'appuyant sur le principe du world café (pédagogie active permettant la participation d'un plus grand nombre), nous avons facilité le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées.
L'objectif a été de permettre aux participants de débattre du sujet «Quelle citoyenneté européenne ? » par groupe de personnes autour d'une table. Toutes les 15 minutes, les participants ont changé de table.
Les conversations en cours se sont alors enrichies par les idées issues des conversations précédentes avec les autres participants.
Au terme du processus, les principales idées ont été résumées au cours d'une assemblée plénière et les discussions ont pu s'engager.
- **Date et heure**
Mardi 16 octobre 2018 – 18h
- **Lieu**
Centre de Ressources et de Développement économique du Terrassonnais à Terrasson-Lavilledieu (Dordogne)

- **Nombre de participants**
30
- **Catégories de publics présents**
Grand public, élus, membres d'associations
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Pas d'intervenant

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
 - Droits et devoirs du citoyen,
 - Quelle représentation du citoyen,
 - Education à la citoyenneté.
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
 - Droits et devoirs du citoyen :
 - Points positifs ou intéressants de la politique de l'UE dans ce domaine :
Devoirs :
Peu de devoirs par rapport aux droits.
Devoir de voter.
Devoir de respecter les lois européennes.
Devoir de respecter les autres pays.
 - Droits :
Droit de représentativité,
Le droit de libre circulation.
Le droit de travailler dans n'importe quel pays.
Les droits fondamentaux sont respectés.
 - Points négatifs de la politique de l'UE dans ce domaine :
Les citoyens n'ont pas assez d'informations sur ce qui se passe au Conseil européen, ni dans les autres institutions.
 - Quelle représentation du citoyen ?
 - Points positifs ou intéressants de la politique de l'UE dans ce domaine :
Droit de vote au suffrage universel,
Possibilité de s'intégrer dans le lobbying de son choix à Bruxelles,
Le droit de pétition individuel ou collectif.
 - Points négatifs de la politique de l'UE dans ce domaine :

Pas de retour d'information vers les citoyens => impuissance du citoyen,
Distance trop importante entre les eurodéputés et les citoyens,

- Education à la citoyenneté :

3 grands points se dégagent de l'échange :

• Quelle définition pour la citoyenneté européenne ?

L'appartenance à un ensemble européen en paix.

• Education :

Education = Celle des enfants => D'où l'école la mieux placée pour cette éducation,
Projets ERASMUS+ : très intéressants,

• « Education » des adultes :

Moyens de communications et d'informations insuffisants,

Motivation insuffisante des adultes pour des échanges professionnels (problème de la maîtrise des langues étrangères).

- Comment contacter un député européen pour faire remonter des demandes ?

- Comment sont choisis les candidats des listes européennes ? Faut-il imposer une limite d'âge aux députés ?

- Quel nombre ?

• **Pistes de proposition formulées**

- Droits et devoirs du citoyen :

o Avoir un passeport européen,

o Réaliser une Europe sociale, fiscale et adopter une législation du travail alignée sur le haut,

o Aboutir à une Europe fédérale, seule capable d'une véritable harmonisation.

- Quelle représentation du citoyen ?

o Donner la possibilité de voter pour des programmes européens,

o Un véritable engagement pro-européen attendu pour les futurs eurodéputés,

o Proposer des listes régionales,

o Créer un « sénat » européen représentant les régions avec une péréquation et la suppression d'un certain nombre de députés pour garder le même nombre d'élus en tout,

o Rendre la permanence des eurodéputés plus accessible,

o Aller vers un vote obligatoire,

o Améliorer l'enseignement de l'histoire et des institutions de l'Union européenne,

o Permettre une meilleure connaissance des lobbies.

- Education à la citoyenneté :

o Accorder plus d'aides aux appariements d'établissements scolaires entre plusieurs pays,

o Favoriser une meilleure maîtrise des langues étrangères,

o Avoir une personne ressource formée aux questions européennes,

o Favoriser les échanges scolaires, notamment pour l'enseignement des langues,

o Organiser plus de rencontres, de débats pour favoriser les échanges et apporter de l'information.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Les participants ont exprimé leur satisfaction et souhaiteraient une généralisation de ce type de débat qui leur permet de s'exprimer et d'obtenir des réponses à certaines de leurs questions. Ils sont également satisfaits en sachant que leurs opinions et propositions pourront être examinées.

De nouvelles rencontres sont à prévoir.